



Votre École Chez Vous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2025

COMPTE-RENDU

RAPPORT MORAL.....	2
RAPPORT FINANCIER.....	12
MODIFICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	16
PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	17
<i>l'Activité de l'école primaire de Paris – Ile de France.....</i>	<i>17</i>
<i>l'Activité des établissements du secondaire de Paris – Ile de France</i>	<i>20</i>
<i>l'Activité de l'école primaire de Rouen et agglomération.....</i>	<i>23</i>
<i>L'Activité du collège de Rouen et agglomération</i>	<i>29</i>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2025

RAPPORT MORAL

PRÉSENTÉ PAR

MADAME SYLVIE MARCÉ, PRÉSIDENTE

Mesdames, Messieurs, chers amis,

J'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir l'assemblée générale 2025 de notre association *Votre École Chez Vous* qui se déroulera en deux temps : notre assemblée générale ordinaire annuelle qui sera suivie d'une assemblée générale convoquée sur la modification de nos statuts.

Nous avons à nouveau le privilège et le grand plaisir d'être reçus cette année encore dans les locaux de l'École Alsacienne, une école laïque d'excellence, développant une pédagogie bienveillante basée sur la confiance et attachée à ouvrir ses effectifs à la diversité. Elle compte parmi ses effectifs 8% d'élèves à besoins pédagogiques particuliers et un partenariat a été mis en place avec VECV pour l'accueil d'un élève.

Nous remercions chaleureusement son Directeur Pierre de Panafieu pour son accueil. L'initiative en revient, comme vous le savez, à notre Secrétaire général, François Colodiet, qui enseignait l'histoire et la géographie dans ce remarquable établissement, il y a peu de temps encore. Merci François.

Merci aussi à vous tous, chers adhérents, parents, anciens élèves, enseignants, amis fidèles de VECV, vous tous qui nous soutenez si généreusement, merci pour votre présence en cette assemblée aujourd'hui.

Nous associons naturellement nos administrateurs empêchés de venir et nous adressons TOUT particulièrement et très chaleureusement nos vœux de rétablissement à **Béatrice Descamps-Latscha**, notre présidente d'honneur, victime d'une grave chute il y a quelques semaines.

Enfin, je vous propose que nous ayons une pensée particulière pour Michel Briand, notre ancien trésorier, qui nous a quitté il y a un an quelques jours seulement après notre dernière assemblée générale.

RAPPORT MORAL

Ce rapport moral présentera l'activité de l'association pour l'année 2024, et le déroulement de cette année scolaire 2024-2025. Les perspectives de notre association pour 2025 seront également abordées.

➞ Quelques mots pour commencer sur notre activité scolaire, laquelle sera plus largement développée et illustrée par nos directrices.

Je voudrais en préalable souligner la formidable mobilisation du printemps dernier en faveur de notre collège de Rouen, comme vous le savez dans une situation très compliquée tant financièrement que vis à vis du rectorat de Normandie.

L'accompagnement de nos partenaires fidèles, et particulièrement la Fondation Luciole, dans un contexte difficile, le soutien de généreux donateurs qui ont répondu à notre appel, et l'engagement de l'équipe enseignante de Rouen sous la direction de Claire Roche, directrice du collège, ont permis en dépit de toutes les incertitudes de maintenir ouvert cette année encore le collège de Rouen et d'y accueillir 14 élèves. Qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés. Nous reviendrons un peu plus loin sur les perspectives qui se présentent à nous pour l'année scolaire 2025-2026 et qui sont, hélas, moins favorables.

Je voudrais également saluer l'arrivée en septembre 2024 de notre nouvelle directrice du primaire de Rouen, Chloé Roche, qui a pris ses fonctions à la rentrée en complément de son poste de professeur des écoles à temps partiel pour VECV.

Permettez-moi enfin d'élargir mes remerciements à nos deux directrices parisiennes, Marie-Suzanne de la Bâtie et Lydie Jacquin, et à tous les enseignants de nos écoles pour leur professionnalisme et leur engagement personnel au service de la mission de notre association en faveur de chacun de ces jeunes que le handicap ou la maladie empêche de suivre une scolarité normale dans leur établissement collectif. Leur compétence et l'énergie déployée pour adapter leur pédagogie à chaque élève et leur redonner confiance doit être à nouveau soulignée.

• Des excellents résultats aux examens en juin 2024

- Sur les 10 collégiens qui se sont présentés au DNB (brevet) ou au CFG (certificat de formation générale), 8 ont obtenu le brevet et 1 a obtenu le CFG,
- les 5 élèves présentés au Baccalauréat par VECV ont tous été reçus dont 1 avec la mention Très Bien, 1 avec la mention Bien et 1 avec la mention Assez Bien.

Félicitations à tous ces lauréats et à leurs équipes pédagogiques. Ces épreuves d'examen nécessitent pour nos élèves non seulement des aménagements appropriés souvent difficiles à mettre en place mais aussi et surtout toute la bienveillance et l'attention de leurs professeurs pour les préparer dans de bonnes conditions et les aider à surmonter un stress augmenté par leur situation personnelle.

• Quelques chiffres pour cette année scolaire 2024-2025

⇒ Le nombre d'élèves inscrits est resté stable.

144 élèves ont été inscrits depuis le début de l'année scolaire 2024-2025.

Actuellement **141** élèves présents à fin avril 2025, 3 élèves ayant quitté l'école en cours d'année.

- **115 en Ile de France** : 55 en primaire, 60 au secondaire
- **26 à Rouen** : 13 en primaire et 13 au collège

Après avoir enregistré dans les années 2016 à 2019 plus de 180 élèves inscrits, le nombre d'élèves se stabilise depuis au niveau actuel. Rappelons-en les principales causes :

- La réforme de la collecte de la taxe d'apprentissage qui a entraîné une baisse tendancielle : 5 élèves sont inscrits dans nos deux filières techniques quand nous en comptons 17 avant la réforme.
- L'augmentation du nombre d'heures de cours pour les lycéens, en raison des enseignements de spécialités et optionnels pour le bac. À nombre d'heures d'enseignement égal, le nombre d'élève diminue.
- L'érosion du budget, comme vous l'expliquera le trésorier tout à l'heure, qui nous oblige à la prudence.

⇒ Un corps professoral composé de 53 enseignants diplômés, formés, expérimentés et motivés.

Nos directrices pourront en témoigner tout à l'heure.

Avec une dotation horaire ou attribution de poste stable depuis 2016 – année où nous avons obtenu 1 poste pour le primaire Rouen qui venait de passer sous contrat – rappelons que deux tiers seulement des professeurs sont rémunérés par le Rectorat. Un tiers de l'enseignement dispensé reste donc à la charge de l'association.

⇒ Des listes d'attente importantes qui témoignent, s'il en était besoin, du caractère unique et indispensable de notre action.

60 enfants et adolescents que nous ne pouvons accueillir faute de moyens. Il s'agit ici d'enfants peu, mal ou non scolarisés que nous pourrions inscrire sans délai, si nous en avions les moyens. Les directrices sont en lien avec les familles et nous disposons de dossiers complets pour :

- **55 en Ile-de-France** : 34 en primaire et 21 dans le secondaire (à fin avril),
- **5 à Rouen** en primaire sachant que la situation du collège ne permet pas de répondre aujourd'hui à la demande.

• Des compétences complémentaires et appréciées de plusieurs intervenants

Cette année encore, les équipes ont pu s'appuyer sur des compétences complémentaires appréciées :

- une assistante sociale, Madame Penot pour l'Ile-de-France
- une psychologue, Madame Adimi qui intervient en Ile-de-France et à Rouen,
- deux médecins référents :

- À Paris, notre administratrice, le Dr Hélène de Leersnyder, a accepté de devenir médecin référent bénévole pour les établissements parisiens. Qu'elle soit ici très chaleureusement remerciée.
- À Rouen, le Dr Anne Vincent, pédiatre, accompagne gracieusement nos équipes pédagogiques. Qu'elle en soit également chaleureusement remerciée.
- un coach pour les élèves de terminale afin de les préparer à la prise de parole dans le cadre de la préparation du grand oral, nouvelle épreuve du Bac depuis la réforme.

• **L'évaluation de nos établissements scolaires parisiens par le Rectorat de Paris**

Organisée dans le cadre de l'évaluation quinquennale lancée par le ministère de l'Éducation nationale en 2020 pour l'ensemble des établissements scolaires, l'année scolaire 2024-2025 a été marquée pour VECV par l'évaluation de ses établissements parisiens. Un gros travail a été fourni par l'ensemble de la communauté éducative sous la responsabilité des directrices parisiennes et a donné lieu à un rapport et des mises en perspectives permettant d'alimenter nos propres réflexions. Elles vous en parleront plus en détail dans un instant.

• **L'accompagnement de l'élève au cœur de notre mission**

L'École et l'Association ne font qu'un au regard de notre raison d'être qui est l'élève. Notre mission commune, notre devoir, est de l'accompagner dans les meilleures conditions pour lui permettre l'accès à la connaissance et aux savoirs qui lui ouvriront des perspectives dans un monde où la souffrance, l'isolement et parfois le tragique s'imposent à lui. Rendons hommage à ces jeunes qui, souvent, nous apprennent autant que nous leur apprenons lorsqu'il nous donne par leur exemple des leçons de courage et de soif intellectuelle.

Nos directrices, **Marie-Suzanne de La Bâtie, Lydie Jacquin, Claire Roche, Chloé Roche**, qui avec l'ensemble du corps professoral assurent au quotidien la réalité de notre mission, vous présenteront un bilan plus détaillé de l'année écoulée.

➡ **L'activité de l'association depuis notre dernière Assemblée générale**

• **Une nouvelle gouvernance mise en place en juin 2024**

Depuis notre dernière Assemblée générale, fin mai 2024, qui a été marquée par l'entrée de trois nouveaux administrateurs et le décès de Michel Briand, le Bureau de l'association a été très largement renouvelés. Il est aujourd'hui constitué de François Colodiet (secrétaire général), François Gounelle (trésorier), Sylvie Marcé (présidente) et Gilles Wolkowitsch (vice-président).

Ils seront amenés à prendre la parole au cours de notre assemblée.

• La recherche de fonds, un travail toujours à renouveler

Vous le savez tous, la recherche de fonds est aussi centrale et indispensable à notre association qu'elle est difficile et souvent ingrate pour celles et ceux qui en ont la charge. Heureusement la satisfaction de constater la fidélité et la générosité de toutes celles et ceux, particuliers, institutions et entreprises, qui nous soutiennent vient récompenser les efforts déployés.

Saluons le travail considérable effectué par notre administrateur, ancien vice-président, Olivier Solliliage qui, avec l'équipe Partenariat & Communication, et le soutien de Isabelle Welcomme, notre ancienne présidente et de Sophie de la Bigne, ancienne secrétaire générale, se démènent pour relancer l'instruction des demandes de subventions annuelles à près de 60 collectivités territoriales, la collecte de la taxe d'apprentissage, les multiples réponses aux appels à projets, la recherche permanente de nouveaux financeurs.

Saluons aussi la contribution essentielle de nos directrices qui apportent des témoignages vivants de la réalité de nos élèves, qui participent avec générosité et conviction aux présentations que nous proposons ou qui nous sont demandées par les Fondations, les entreprises, les media, ...

Saluons enfin la contribution active de tous les parents qui soutiennent l'association par leur don et n'hésitent pas à nous mettre en contact avec leurs entreprises et leurs relations.

Que tous soient ici très sincèrement remerciés.

• La gestion des Ressources humaines, quelques faits marquants

L'application de la Convention Collective dite EPNL (des Établissements privés à but non lucratif), décidée en 2023, a nécessité un gros travail pour adapter les contrats de travail et les bulletins de salaire des enseignants salariés de VECV relevant des établissements sous contrat simple (primaire) et hors contrat (collège de Rouen et enseignement technique de Paris). Ce qui normalise leur situation par rapport aux autres établissements privés.

Le dialogue social est toujours très nourri au sein du CSE (Comité Social et Économique) de VECV qui a été renouvelé en juillet 2024 et se réunit tous les mois, conformément au Code du travail. Saluons l'engagement de nos délégués du personnel élus Ségolène de Boudemange, Christophe Noiret, Blandine Brisset et Sophie Bénard, tous quatre enseignants.

Notons que l'année 2024 a été marquée par une longue absence pour raison de santé de notre assistante de direction, Dominique Albertus, dont le poste inclut la responsabilité de la gestion administrative de l'association et le suivi de dossiers de subventions. Cette vacance du poste, sans naturellement qu'il puisse le lui être reproché, a perturbé gravement le bon fonctionnement de notre association et créé une importante

désorganisation, palliée pour partie par l'engagement de nos bénévoles et de nos administrateurs. Qu'ils soient ici remerciés pour leur mobilisation et toutes les heures données.

Nous regrettons aussi l'absence pour raison de santé, depuis le début de l'année 2025, d'Emmanuelle Quéré chargée de la communication et du suivi de certains partenariats. Nous lui souhaitons également un prompt rétablissement.

• Les relations avec nos donateurs et la communication

Avec nos moyens limités, il nous faut cependant toujours renforcer notre communication auprès des adhérents, des donateurs privés, des institutions et de tous nos partenaires sans lesquels nous n'aurions pas les moyens d'agir. La recherche de nouveaux partenaires est également une préoccupation importante et nous devons développer notre notoriété notamment sur les réseaux sociaux.

Nos différents supports de communication et notamment nos lettres trimestrielles ou le rapport d'activité scolaire en version papier et en ligne sur notre site sont à disposition de tous. Je profite pour remercier une nouvelle fois **Christophe Lemaire**, papa d'une ancienne élève et graphiste, qui a mis son professionnalisme au service de VECV pour la conception des documents imprimés.

La gestion des dons et des reçus fiscaux est assurée grâce aux contributions bénévoles rigoureuses tout au long de l'année de Bernard Culot et de Patrick Daubet ainsi que de notre secrétaire général, François Colodiet. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Mais le plus important reste la capacité de chacun de nous à tisser des liens amicaux avec nos donateurs au téléphone, par un courrier personnalisé ou lors de manifestations culturelles.

Nous avons, cette année encore, eu le plaisir de retourner au Théâtre avec le Nombre d'Or et la Compagnie du Pamplémousse. En 2024, nous avons également bénéficié d'un partenariat en notre faveur dans le cadre des trois concerts organisés en mars et avril par le chœur Piacer' Canto avec l'Académie Symphonique de Paris à Saint Sulpice, Saint Germain des Prés et Saint Honoré d'Eylau. En juin, nous avons pu bénéficier également de places à l'évènement Solidays, offertes par la région Ile de France, qui ont été distribuées aux enseignants.

Merci à chacun d'eux pour leur soutien et leur fidélité.

Permettez-moi enfin de vous inciter à vous mobiliser pour La **Course des Héros** qui aura lieu le dimanche 15 juin au Domaine de Saint Cloud. Nous y fêterons notre dixième participation !

Les salariés de l'entreprise Docaposte courent à nouveau à nos couleurs comme l'an dernier aux côtés de quelques-uns de nos enseignants, administrateurs ou bénévoles. Nous avons un stand à notre disposition. Il est encore temps de soutenir nos participants par votre don ou de vous inscrire à cet événement qui permet de belles rencontres en

plein air entre parents, élèves, enseignants, salariés, bénévoles, parisiens et rouennais. On compte sur vous !

➡ **Une situation financière sous tension**

En prélude au rapport financier que présentera François Gounelle, notre trésorier, permettez-moi de souligner une fois encore la qualité du travail d'Odile Sempere notre responsable comptable, bénévole, qui a été à la manœuvre comme les années précédentes et bien plus encore du fait de circonstances particulièrement éprouvantes. Après le décès soudain de Michel Briand, notre précédent trésorier, et du fait de l'absence de notre assistante de direction pendant une grande partie de l'année 2024, elle s'est employée à prendre le relais sur de nombreux sujets au prix d'un engagement sans limite. Qu'elle soit ici très chaleureusement remerciée !

Côté dépenses, les évolutions régulières des charges de personnel, même si elles restent maîtrisées, alourdissent chaque année les charges de l'association. Côté recettes, les aléas de la collecte de fonds auprès des institutions, des fonds ou fondations, des entreprises dont la taxe d'apprentissage, et des particuliers, auxquelles s'ajoutent l'absence de financement du collège de Rouen par le rectorat de Normandie mettent à rude épreuve l'équilibre financier de l'activité de notre association.

Le résultat de l'exercice 2024 présente une nouvelle une perte d'exploitation qui se traduit par un déficit comptable d'un peu plus de -29 000 €. Retenons que si l'exercice 2024 n'a pas pesé directement sur le niveau de trésorerie du fait de circonstances exceptionnelles diminuant de facto les charges de personnel, l'absence de réserves place l'association dans une situation de très grande fragilité financière.

Notre trésorier, François Gounelle, vous présentera son rapport financier pour l'exercice 2024.

Le cabinet Fidéliance-Audit, nommé l'an dernier commissaire aux comptes pour la période 2024-2030 a contrôlé nos comptes cette année. Benjamin Codron nous présentera également son rapport.

➡ **Les perspectives pour 2025-2026 et l'évolution de la situation de notre collège de Rouen**

• **Le rappel du contexte**

- ⇒ En 2023, après 6 années de fonctionnement du collège de Rouen sous statut d'établissement privé hors contrat, le rectorat nous refuse la mise sous contrat. Plus grave, il nous dénie le statut d'établissement scolaire au motif qu'un établissement doit avoir des locaux pour accueillir et regrouper les élèves et que tous les enseignements du socle commun doivent être enseignés.

Une interprétation sans nuance du code de l'éducation motivée par les évolutions issues de la loi de 2021 dite « contre les séparatisme » mais surtout par la crainte que VECV ne fasse « concurrence » aux dispositifs mis en place par l'Éducation nationale... Chacun appréciera.

La confirmation par un courrier de la direction juridique du ministère du caractère totalement dérogatoire de nos établissements et de l'impossibilité dans laquelle nous serions si nous voulions ouvrir de nouveaux établissements aujourd'hui, fragilise au-delà du seul collège de Rouen, en réalité tout le modèle actuel de VECV.

- ⇒ En juin 2024, après une intense campagne de sensibilisation et le soutien de nombreuses personnalités, le rectorat de Normandie accepte de nous accorder une dérogation pour poursuivre l'activité du collège durant l'année 2024-2025, le temps pour l'association de trouver des solutions pour résoudre la situation administrative et juridique. Aucun financement de l'action de VECV par le rectorat de Normandie n'est cependant envisagé.

Durant l'année scolaire 2024-2025, en dépit de l'engagement pris, nous devons faire face au refus du rectorat de conventionner avec des collèges publics pour la prise en charge de certains élèves en scolarité partagée. Seuls des élèves du privé pourront bénéficier de l'accompagnement par VECV durant cette année scolaire.

- ⇒ Au même moment, le Rectorat de Paris lance son évaluation de nos établissements franciliens, qui fonctionnent selon le même schéma. Nous qualifiant de « pépite », l'équipe d'évaluation pilotée par l'inspectrice conseillère de la rectrice pour la mise en place de l'évaluation quinquennale loue dans son rapport l'extraordinaire qualité du travail de nos enseignants et l'investissement de toute l'association en faveur d'élèves que les écoles ordinaires ont, au mieux, beaucoup de mal à intégrer.

On ne peut qu'être saisi par le contraste entre le rectorat de Paris et le rectorat de Normandie sur l'appréciation de l'utilité et du caractère unique et indispensable de VECV au regard des problématiques réelles rencontrées par les jeunes que nous accueillons.

Pour autant, le rapport du rectorat interroge le caractère francilien de nos établissements au motif que seul le rectorat de Paris finance aujourd'hui la scolarité des jeunes via l'attribution de postes d'enseignement à VECV et que les rectorats de Créteil et de Versailles n'y contribuent pas.

Il engage VECV à faire des démarches auprès de ces deux académies pour obtenir l'attribution de postes, en donnant la priorité au primaire, pour justifier le caractère interacadémique du projet et lui permettre de poursuivre la prise en charge d'élèves habitant dans les départements limitrophes de la capitale.

- ⇒ Tout au long de cette année 2024-2025, des démarches sont entreprises auprès des ministres successifs et de leur cabinet, auprès du président du groupe « Éducation et Culture » du Sénat qui soutient notre cause, ou de l'administration centrale de l'Éducation nationale pour tenter de trouver une solution aux difficultés administratives et juridiques qui nous sont opposées.

• Le point sur la situation en ce début juin 2025

Les discussions récentes avec l'académie de Normandie ouvrent la possibilité d'envisager la poursuite de l'activité de VECV sous format associatif. Il propose que nous établissions un « document de cadrage » définissant de façon précise les modalités et le ou les périmètres d'intervention afin que VECV s'inscrive en complémentarité de l'offre existante.

Cependant, il demande que nous fermions le collège de Rouen en tant qu'établissement, pourtant ouvert en toute légalité en 2016, ce que nous refusons dans l'attente de l'issue de nos démarches entreprises auprès du ministère pour obtenir un statut dérogatoire officiel ou faire évoluer la loi.

Enfin, dans tous les cas, aucun financement du rectorat n'est actuellement envisagé pour soutenir une éventuelle offre associative de VECV.

On l'a vu, la situation financière extrêmement précaire de VECV et la date de fin juin prévue par la Fondation Luciole – financeur principal de notre établissement de Rouen depuis ses débuts – pour l'analyse des demandes de subventions dont elle est saisie, incitent à la plus grande prudence. Face à ces incertitudes, nous devons aussi prendre la mesure de l'insécurité professionnelle dans laquelle cette situation place nos enseignantes de Rouen depuis plus d'un an.

C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration a été conduit à prendre la difficile décision de suspendre l'activité du collège de Rouen, sans pour autant le fermer formellement, et de proposer aux enseignantes une issue leur permettant de se projeter dans l'avenir sans subir les aléas de la situation.

Nous restons cependant ouverts à l'opportunité de poursuivre l'activité sous statut d'association si des financements le permettaient. Naturellement, nous sommes préoccupés par le cas d'élèves que la suspension de notre activité mettrait en grande difficulté. Nous sommes prêts, dans la mesure de nos moyens, à étudier au cas par cas la situation de chacun d'eux pour essayer de les accompagner au mieux.

➡ En conclusion

Au regard de la fragilité financière de notre association et de la fragilité administrative et juridique de nos établissements mise en évidence par le rectorat de Normandie à propos du collège de Rouen, il est important de remettre en perspective l'action de notre association, son positionnement pédagogique et son modèle économique.

VECV repose sur trois piliers :

- Notre action s'inscrit résolument dans l'obligation de l'État d'assurer l'accès à l'école pour tous (loi de 2005) : c'est la raison de notre choix de gratuité et notre engagement de suivre les programmes scolaires.
- Notre action relève d'une mission de service public de l'enseignement en proposant un maillon indispensable et unique à la politique d'inclusion mise en place par le ministère. C'est la raison pour laquelle nous mettons tout en œuvre

pour permettre l'articulation avec l'établissement de référence de l'élève en vue de faciliter son retour dès lors que les conditions se trouvent réunies.

- Notre action n'a dès lors de sens, du point de vue économique mais aussi éthique ou moral, que dans le cadre d'une reconnaissance effective de notre contribution par le ministère et une prise en charge financière par l'État correspondant à minima au coût normal de la scolarité de l'élève.

L'association se propose alors de rechercher des moyens financiers complémentaires auprès de différents partenaires, pour dispenser un enseignement individualisé de qualité, adapté dans sa durée aux besoins réels de chaque jeune, seule réponse concrète efficace dans les situations où la scolarisation dans un établissement collectif n'est pas possible, en tout ou partie.

Les mois qui viennent sont déterminants pour notre association. Nous devons rebâtir un projet ambitieux et fédérateur, notamment en Ile de France, basé sur la reconnaissance de notre action comme partie intégrante de la politique d'inclusion mise en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale et permettant de mobiliser de nouveaux partenaires pour s'engager à nos côtés, et assurer ainsi la pérennité de notre action.

Dans ce contexte exigeant pour l'association, François Gounelle, notre trésorier, vous présentera le budget pour l'année 2025.

Avant de poursuivre notre assemblée générale, je tiens à remercier notre secrétaire général, François Colodiet ainsi que Patrick Daubet et Béatrice Lamarre, pour l'organisation de cette assemblée.

Mesdames, Messieurs, chers amis, je vous remercie pour votre attention.

RAPPORT FINANCIER

PRÉSENTÉ PAR

MONSIEUR FRANÇOIS GOUNELLE, TRÉSORIER

SITUATION DE L'ASSOCIATION AU 30/5/2025

L'année 2024 s'est terminée sur une perte comptable - anticipée dès la mi-année - du même ordre de grandeur que celle de l'année précédente. Toutefois contrairement à l'année 2023 la trésorerie de l'association ne s'est pas dégradée en 2024 et les encaissements ont financés les décaissements.

1 -PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2024

DES CHARGES GLOBALEMENT ALLÉGÉES PAR RAPPORT AU BUDGET...

Les charges de l'association n'ont progressé que de 1% par rapport à l'année antérieure et ont été sensiblement inférieures au budget (de 3,3 %) ; des efforts notables ont été réalisés sur tous les postes de frais généraux (- 8% par rapport au budget des services extérieurs) et surtout sur les frais de personnel du fait des arrêts maladie (- 3% par rapport au budget de frais de personnel).

...MAIS DES RESSOURCES DÉCEVANTES, BIEN QUE SUPÉRIEURES À 2023

Les dons se sont stabilisés à un niveau bas (124 000 euros) niveau comparable à celui constaté en 2023 (120 000 euros hors opération exceptionnelle de collecte de Rouen) et bien en deçà de nos attentes (écart sur budget - 20%) et nous n'avons reçu aucun leg en 2024.

Les ressources en provenance **des régimes d'assurance maladie** se sont aussi orientées à la baisse (- 10% par rapport à 2023) comme celles, dans une moindre mesure, en provenance **des communes** (Paris à lui tout seul assure plus de 80% de la dotation). Ensemble nous avons collecté auprès des institutions publiques 30 000 euros de moins que l'année passée (écart sur budget -20%) : C'est la principale cause de l'écart global sur le poste recette (-7% sur budget)

L'année 2024 a été faste pour la collecte de la **taxe d'apprentissage** car nous avons bénéficié d'un report de 2023 ce qui explique la progression sur l'année de 24% et une surperformance budgétaire (+13 %). Cette collecte a excédé notre consommation et nous avons provisionné 6600 euros à utiliser pour l'enseignement professionnel des années à venir. Le nouveau système de répartition semble désormais rodé et nous pouvons espérer stabiliser en 2025 la collecte à un niveau supérieur à 2020.

La meilleure performance est à mettre au crédit des ressources allouées par les **fondations privées et les entreprises** qui ont progressé de 44% par rapport à 2023 et ont même excédé la prévision budgétaire.

Dans ce domaine la bonne surprise est venue des opérations de comarketing et de collecte sur le modèle « reflexe solidaire » et « un rien c'est tout » qui ont contribué pour plus de 50 000 euros en 2024.

Au terme de l'année 2024 le bilan de l'association reflète une nouvelle érosion des fonds propres qui sont notoirement insuffisants pour affronter un incident d'exploitation ou une baisse temporaire de nos ressources.

Au total notre résultat courant est à nouveau déficitaire de près de 22 500 euros, et par l'effet des dotations et reprises de provision le résultat final est proche de celui de l'année passée avec une perte de 29 100 euros contre 32 800 euros.

Ces résultats qui font suite aux pertes cumulées de 69 000 euros des 3 années précédentes illustrent la nécessité de reconstruire le modèle économique de l'association.

2 -PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DE SON EXÉCUTION

Les dépenses n'appellent pas de commentaires particuliers sinon nous avons reconduit un niveau de dépense spartiate en ne retenant que les augmentations contractuelles (loyers indexés).

Nous n'anticipons aucun recrutement : la progression des frais de personnel est uniquement liée au remplacement de Dominique Albertus et à » l'effet de noria ».

Nous avons prévu en début d'année de financer cette augmentation par la hausse des contributions privées et un redressement, suivi d'une stabilisation, des dons des particuliers ; à ce jour, malheureusement, la tendance est plutôt inverse.

Nous devons aussi renouveler en 2024 près d'un quart de nos partenariats privés pour équilibrer le budget mais à ce jour nous n'avons guère de bonnes nouvelles.

Cette dégradation de la situation financière de l'association (nous serons à fin juin à 80% de la collecte de 2024) est extrêmement préoccupante.

La suspension du Collège de Rouen ne permet pas de réduire significativement nos coûts de fonctionnement en 2025 et ponctionnera probablement un peu plus notre trésorerie.

À court terme nous devons nous concentrer sur la **taxe d'apprentissage** qui est notre seule opportunité d'améliorer notre situation. Nous comptons sur la mobilisation de tous pour convaincre les entreprises, sensibles à notre cause, de nous accorder la préférence lors du fléchage avant le 27 juin ; le résultat de votre action pourra se mesurer courant juillet où nous attendons le 1^{er} versement (le plus significatif).

À moyen terme (pour la rentrée) le bureau travaille sous l'impulsion de Sylvie pour redéfinir un modèle économique viable et une stratégie de développement ambitieuse, susceptible d'intéresser de nouveaux financeurs.

Nous espérons tous que 2025 soit l'occasion d'un nouveau départ.

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Version 2025		Version 2025	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Achats	12 100 €	Ressources propres	169 000 €
Fournitures non stockables (eau, électricité...)	6 700 €	Frais d'inscription	19 000 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000 €	Cotisations et Dons	150 000 €
Fournitures administratives et pédagogiques	3 000 €	Legs et donations	
Autres fournitures	400 €		
Services extérieurs	105 100 €	Subventions & Partenariats	256 000 €
Location mobilières et immobilières	44 000 €		
Entretien et réparation	7 500 €		
Assurance	2 000 €		
Documentation	200 €		
Rémunération intermédiaires et honoraires	14 200 €	<i>Subventions collectivités publiques</i>	161 000 €
Communication (affiches, flyers, sorties...)	1 600 €		
Transports	16 000 €		
Réception	600 €	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	95 000 €
Frais postaux	2 000 €		
Frais de télécommunication	2 500 €	Taxe d'apprentissage	160 000 €
Services bancaires	1 500 €	<i>Taxe d'apprentissage</i>	160 000 €
Divers et imprimerie	13 000 €		
Charges de personnel	859 000 €	Partenaires privés	406 000 €
taxe sur les salaires	24 000 €		
Rémunération de personnel	575 000 €	Fondations	264 000 €
Charges sociales	245 000 €		
Autres charges de personnel	8 000 €	Autres partenariats	142 000 €
Formation	7 000 €		
Autres charges	800 €		
Impôts et taxes (SACEM...)	500 €		
Autres charges	300 €		
Amortissements et provisions	19 000 €	Autres produits	5 000 €
Amortissement et provisions	3 000 €	Produits financiers	2 000 €
Dotation pour dépenses exceptionnelles	16 000 €	Produits d'événements	3 000 €
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES	996 000 €	TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES	996 000 €
Emplois des contributions volontaires	1 800 000 €	Contributions volontaires en nature	1 800 000 €
Prise en charge d'enseignants par le Rectorat et prestations en nature	1 450 000 €	Prestations en nature	1 450 000 €
Bénévolat	350 000 €	Bénévolat	350 000 €
TOTAL DES CHARGES	2 796 000 €	TOTAL DES PRODUITS	2 796 000 €

MODIFICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat d'administratrice de **Madame Béatrice Descamps-Latscha** arrive à échéance au cours de cette assemblée générale. Vice-présidente de VECV de 1999 à 2006 puis présidente de 2007 à 2018, cette dernière n'a pas souhaité renouveler son mandat d'administratrice.

L'assemblée générale tient à lui rendre hommage pour son engagement permanent tout au long de ses années au service de l'association.

Présentation de Diane de Clairval, proposée au poste d'administratrice

Le conseil d'administration propose à l'assemblée de nommer **Diane de Clairval** au poste d'administratrice laissé vacant et l'invite à se présenter avant de faire procéder au vote.

Diane de Clairval se présente. Elle a été confrontée au handicap et à la maladie.

Elle a été chargée de communication institutionnelle et a assuré la direction de Solidarités internationales, de la fondation Bettencourt-Schueller puis de Malakoff-Humanis.

Elle est aussi autrice d'une soixantaine de publications pour adultes et enfants, dont une partie éditée chez Actes Sud.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Résolution 1

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral sur l'activité et la situation de l'association, le rapport financier ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice 2024, approuve les comptes et les opérations traduites dans ces comptes, résumées dans ces rapports.

Vote 1 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 69 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Résolution 2

L'Assemblée générale donne quitus de l'exécution de leur mission pour ledit exercice au Conseil d'administration, au Bureau et au Commissaire aux comptes.

Vote 2 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 69 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Résolution 1

L'Assemblée générale, après avoir entendu le Trésorier, adopte le budget prévisionnel pour 2025.

Vote 3 : La résolution est adoptée par 67 voix pour, 0 contre, 2 abstentions.

Résolution 4

L'Assemblée générale, après avoir entendu le Trésorier, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 en réserves à nouveau.

Vote 4 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 69 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Résolution 5

L'Assemblée générale, après avoir entendu sa présentation, adopte la proposition du conseil d'administration de nommer administratrice Diane de Clairval sur le poste laissé vacant. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale validant les comptes de l'exercice 2030.

Vote 5 : La résolution est adoptée à l'unanimité par 69 voix pour, 0 contre, 0 abstention

La présidente donne la parole aux directrices des quatre établissements, Mesdames Lydie Jacquin, directrice du primaire Paris, **Chloé Roche**, directrice du primaire Rouen, **Marie-Suzanne de la Bâtie**, directrice du secondaire Paris et **Claire Roche**, directrice du secondaire Rouen.

Au vu des circonstances particulièrement compliquées, l'assemblée générale tient à remercier particulièrement Madame Claire Roche et son équipe d'enseignantes pour leur engagement sans faille auprès des élèves et de leur famille en dépit de la situation difficile à laquelle elles ont été confrontées liée à la décision de suspendre l'activité du collège de Rouen provoquée par le refus du rectorat de Normandie d'en reconnaître la qualité d'établissement scolaire.

PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE PARIS – ÎLE DE FRANCE

PRÉSENTÉE PAR

MADAME LYDIE JACQUIN, DIRECTRICE

Un des points marquants de cette année est l'évaluation, à l'initiative du Rectorat de Paris, des établissements, qui s'est déroulée en deux temps entre septembre 2024 et mai 2025. Ce qui en ressort est sans contexte la singularité de notre fonctionnement qui en fait un dispositif unique sur le plan académique. Dispositif unique qui repose notamment sur l'engagement sans faille des enseignants auprès des élèves et de leur famille. Engagement que je souhaite mettre en avant au cours de cette présentation

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, nous avons apporté une scolarité complète ou partielle à 57 élèves dont 29 nouveaux. Seuls deux élèves ont interrompu la scolarité avec VECV dans le courant de l'année.

Bien que la majorité des élèves soient identifiés comme porteurs d'un trouble du neurodéveloppement associé ou non à un trouble du comportement, le profil de nos élèves est très hétérogène. Hétérogène par les symptômes qui impactent leurs apprentissages, mais également hétérogène par leur âge (le plus jeune a 6 ans et le plus âgé 14 ans) et le niveau de scolarité apporté puisque les enseignants sont amenés à travailler aussi bien les prérequis aux apprentissages qu'un niveau de 6^{ème}. En voici quelques exemples pour chaque cycle.

Pour le cycle 1, la directrice du primaire IDF porte à la connaissance de l'assemblée un exercice proposé à Arthur qui présente un trouble du neuro développement en lien avec une hémorragie cérébrale à la naissance. Pris en charge par un centre de rééducation

jusqu' à l'été, il se retrouve sans scolarisation à la rentrée de septembre en raison de limite d'âge. Il est donc en situation de rupture dans son parcours scolaire car dans l'incapacité d'intégrer une classe ordinaire. Sur les conseils de leur pédopsychiatre, la famille prend contact et nous validerons son inscription mi-septembre. Il est pris en charge à raison de deux fois par semaine par une enseignante qui lui propose des activités de petite voir moyenne section.

D'une manière générale, Arthur ne regarde pas ou très peu ce qu'il fait. La coordination main œil s'avère très complexe ce qui le freine dans sa progression. Afin de travailler ce point faible l'enseignante lui propose un exercice d'encastrement adapté à son âge et permettant d'introduire de nombreuses notions.

Une boîte de lait est transformée en boîte aux lettres. Arthur doit prendre chaque lettre à l'attention de VECV (tout est dans le détail) afin de la glisser dans la fente de la boîte, ce qui nécessite une coordination de la main et de l'œil pour viser la fente et appuyer au bon moment pour la faire tomber. L'activité est menée à son terme en postant toutes les lettres.

Pour illustrer le cycle 2, Mme Jacquin évoque les 1^{ers} pas en lecture de Mouaawiya. Agé de 6 ans, Mouaawiya reconnaît les lettres de l'alphabet et commence à associer les syllabes. Son enseignante travaille l'encodage et le décodage en utilisant les moyens du bord car elle intervient au sein de son école de rattachement et doit parfois changer de salle. Voici deux exemples d'adaptation qui permettent à Mouaawiya de rentrer dans la combinatoire de manière ludique.

Enfin, pour le cycle 3 un une mise en œuvre de l'utilisation exclusive de l'ordinateur avec Eneko et mise en évidence. Eneko présente un trouble moteur qui touche à la fois les praxies et l'articulation ainsi qu'un trouble des fonctions exécutives et de l'attention. Il bénéficie depuis 2019 d'une scolarisation mixte ce qui lui a permis de rentrer en 6^{ième} cette année avec poursuite de VECV primaire pour le français et la SVT en plus de l'anglais avec VECV secondaire et les autres matières en inclusion dans son collège de secteur. L'enseignante a mis en place sur son ordinateur un outil lui permettant d'être complètement autonome. Aujourd'hui, Il utilise exclusivement cet outil, avec synchronisation automatique de ses cahiers numériques sur son matériel et celui de l'enseignante.

Organisation et planification

- Agenda et emploi du temps intégrés.
- Planification des devoirs et création de semaines types.

Cahier numérique intégré

- Organisation des cours par matière, chapitre et séance.
- Interface divisée en deux volets : un pour la prise de notes et un pour les applications associées.

Gestion des documents

- Éditeur et lecteur de fichiers PDF, Word.

- Insertion et annotation de fichiers et images.

Outils pour les matières scientifiques

- Outils mathématiques : résolution d'opérations, géométrie, tableaux.
- Applications pour la biologie, la physique et la chimie.

À VECV, on travaille aussi en transversal et la réalisation d'une salade de fruits est un bon exemple. Louise est en cm2 et présente un trouble des apprentissages touchant à la fois les fonctions exécutives, l'attention et de manière plus diffuse le langage oral et la mémorisation.

Toute l'année, l'enseignante a senti que Louise avait besoin de partir du réel pour ancrer les apprentissages et soutenir la mémorisation. Ce fut le cas autour de la réalisation de la salade de fruits, Louise a travaillé des notions aussi variées que le vocabulaire du champ lexical des fruits, des cinq sens, des ustensiles de cuisine ; les étapes à suivre pour réaliser une recette de cuisine, les quantités à respecter mais également pouvoir raconter cette expérience à sa famille à l'oral puis à l'écrit.

L'école, ce sont aussi les sorties que nous organisons tout au long de l'année. Notre sortie de rentrée s'est déroulée à la philharmonie de Paris. Pour Noël nos élèves ont pris beaucoup de plaisir lors de la représentation d' « Au secours, le prince Aubert a disparu » au Théâtre le bout, puis en mars deux sorties au musée du Quai Branly. Notre sortie de fin d'année étant prévue au musée Rodin le 26 juin

Pour terminer, Mme Jacquin apporte le témoignage d'une maman d'élève, Mme Smittarello et d'une ancienne élève Zoé Kalifa.

Remerciements à Véronique, qui a réalisé le PPT de cette présentation.

L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DU SECONDAIRE DE PARIS – ÎLE DE FRANCE

PRÉSENTÉE PAR

MADAME MARIE-SUZANNE DE LA BÂTIE, DIRECTRICE

(1) Comme chacun sait le processus d'évaluation quinquennale a polarisé cette année beaucoup d'énergie et de temps du côté des enseignants, des bénévoles, et des directrices, ce qui n'a pas empêché les établissements de fonctionner : la restitution de nos évaluateurs externes a eu le mérite de nous conforter dans notre action et de souligner la valeur de la mission de VECV au niveau académique.

(2) Action dont je retiendrai quelques points saillants, pour vous dire le soin qui est pris de nos élèves malades et l'attention que nous portons à leur progression, à leur évolution, et finalement à leur réussite.

(3) Cette année scolaire a vu croître une fois de plus le nombre d'élèves inscrits en 3^{ème} (14 élèves) pour des raisons communes à l'ensemble des établissements, privés ou publics : de plus en plus de décrocheurs, le plus souvent pour des motifs de santé mentale, et des décrocheurs de plus en plus jeunes : pour rappel le taux de décrochage scolaire en France est de 7.6%, et 5.2% des adolescents de 14-16 ans ne sont pas scolarisés. A VECV le nombre d'élèves inscrits en cycle terminal est stable par rapport aux années précédentes, avec tout de même une pointe en classe de 1^{ère} cette année (11 élèves), dont 4 inscrits exclusivement à VECV et 7 élèves en scolarité partagée, arrivés en début d'année ou en cours d'année pour des motifs d'affects dépressifs ou de refus scolaire anxieux.

(4) Une proportion importante de nos élèves est porteuse de troubles des apprentissages, en particulier du TDAH [trouble de l'attention avec/sans hyperactivité] : c'est pour ces élèves que les adaptations pédagogiques nécessitent beaucoup de préparation. Prenons un autre exemple, celui de Gabriel, élève de 3^{ème}, atteint de dyslexie, qui est un trouble spécifique du langage écrit ; pour enseigner un élève atteint de ce trouble voici une liste non-exhaustive des aménagements à mettre en œuvre, dont certains sont consignés en réunion de l'Équipe de Suivi de Scolarisation :

- Pour faciliter la lecture :
 - Fournir à Gabriel des textes en version audio ou utiliser des logiciels de lecture vocale
 - Adapter les polices (Arial, Verdana, taille 14 ou plus, interligne 1,5)
 - Utiliser des textes épurés (pas d'illustrations superflues, pas de colonnes)
- Pour accompagner Gabriel au moment du passage à l'écrit :
 - Limiter la copie manuelle
 - Autoriser l'usage du clavier ou du dictaphone
 - Éviter de pénaliser l'orthographe sur les productions écrites
- Pour évaluer Gabriel :
 - Favoriser les réponses à l'oral

- Allonger le temps accordé pour les devoirs/examens

Rapportées à un programme du cycle 4 ou du cycle terminal ces aménagements sont souvent complexes à mettre en place, en particulier pour leur caractère chronophage mais pas seulement : car même avec des adaptations les attendus du brevet et du bac restent les mêmes, il faudra toujours composer, s'abstraire, organiser sa pensée et charpenter les raisonnements, autant d'opérations très coûteuses mentalement pour nos élèves. Gabriel y parvient, accompagné par ses professeurs qui tous adaptent leurs séquences, aménagent les progressions selon les programmes officiels mais en les adaptant aux compétences de leur élève.

(5) Comme pour les années précédentes la proportion d'élèves parisiens reste importante. Dans leur grande majorité les professeurs circulent d'un élève à l'autre dans Paris, et prennent en charge certains élèves, moins nombreux, domiciliés dans les départements limitrophes ; en fonction du lieu de résidence des professeurs nous nous efforçons de mettre un peu en place des emplois du temps qui répondent aux besoins pédagogiques des élèves inscrits mais aussi qui inscrivent les plannings dans une logique globale de l'établissement, en réduisant au minimum les temps de transports :

(6) A titre d'exemple je vous propose de regarder le planning d'un enseignant, qui donne un aperçu des lignes de force qui conduisent son action :

- Prise en charge d'élèves de différents niveaux, collégiens et lycéens
 - ⇒ Ce professeur doit préparer 4 élèves au brevet, dont 3 présentant des troubles des apprentissages, ce qui donne lieu à la mise en œuvre de 4 progressions différentes
 - ⇒ L'enseignant prépare également 2 élèves de terminale au BAC, mais dans des options différentes (maths expertes + maths complémentaires)
 - ⇒ L'enseignant a la charge de niveaux de classe disparates : 1 élève de 6^{ème}, 1 élève de 4^{ème}, 1 élève de 2^{de}.
 - ⇒ Pour cet enseignant l'enjeu est donc triple :
- Prendre en charge des élèves de niveaux de classe très hétérogènes
- Assurer la progression de tous les élèves dans le cadre des programmes officiels mais en adaptant sa pédagogie aux troubles ou aux pathologies de chacun
- Prendre en charge des élèves domiciliés sur des secteurs géographiques différents, impliquant un temps de transports de 12h par semaine.

Ces différentes procédures sont partie intégrante du travail des professeurs, et globalement du suivi mis en œuvre par l'établissement (professeurs principaux, psychologue, directrice) ; la complexité de la prise en charge résidant en grande partie dans la dotation horaire limitée attribuée à chaque élève (1h30/hebdo par matière de la 6^{ème} à la 4^{ème} / 2h/hebdo de la 3^{ème} à la Terminale)

(7) Moyennant ces dispositifs les résultats aux examens restent stables, avec un taux d'admission de 100% au brevet et au bac à la session de juin 2024.

(8) En termes d'accompagnement les enseignants bénéficient, depuis septembre 2024, d'un parcours de formation en 2 ans portant sur la formation à l'analyse de la pratique :

- Une journée de formation en grand groupe (septembre) : initiation à la méthodologie du GAP [groupe d'analyse de la pratique]
- 6 GAP répartis sur l'année scolaire, animés par les professeurs principaux, chaque GAP portant sur une thématique spécifique (voir diapo)

En dehors de la scolarité proprement dite certains dispositifs ont été pérennisés cette année pour faciliter les liens entre les élèves, les aider à sortir de la solitude et du repli où les maintient leur pathologie ou leur état anxieux :

- Préparation au Grand Oral pour les 1ères et les terminales : sur 4 élèves de terminale inscrits au groupe :
 - 3 élèves ont dû rencontrer au préalable le formateur, accompagnés de leurs parents
 - 1 élève, phobique et ne sortant pas de son domicile depuis 2 ans, a participé en visio au 2 premières réunions, n'a pas participé à la 3ème, et sera présent « physiquement » à la dernière réunion (6 juin) – nous espérons qu'Eloi se présentera aux épreuves du Grand oral et de philosophie.
- Quelques micro sorties ont été organisées par les professeurs et une sortie proposée à tous, grâce à Beatrice Lamarre qui a mis en place un partenariat avec l'Atelier des lumières : un petit groupe s'est rendu à l'exposition Petit Prince, qui a émerveillé les participants
- Les classes virtuelles, en place depuis quelques années et qui sont un outil particulièrement efficace à la fois pour consolider les acquis scolaires mais aussi pour créer du lien entre les élèves.

Conclusion : je veux profiter de cette réunion pour remercier tous les acteurs qui nous aident dans notre belle mission, à commencer par les bénévoles de l'association VECV, les membres du bureau, Sylvie Marcé notre présidente, mais aussi particulièrement Gilles Wolkowitsch vice-président qui m'a apporté tout son soutien pour gérer une situation particulière au niveau du secondaire. Une mention spéciale pour Odile Sempere notre comptable, et Patrick Daubet, que nous voyons tous deux très régulièrement rue Merlin.

Merci aussi à Adèle Karsenty, mon assistante de direction, qui n'a pas pu être présente aujourd'hui, et à Beatrice Lamarre notre nouvelle collègue responsable administrative qui nous apporte un soutien sans faille depuis son arrivée très attendue dans nos bureaux de la rue Merlin. Pour conventionnel que cela paraisse ces remerciements sont sincères, car il est bon de faire parfois un arrêt sur image et nous rappeler que tous nous travaillons ensemble, au service d'une même cause, et pour le bien de tous ces jeunes élèves fragiles qui nous sont confiés.

L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE ROUEN ET AGGLOMÉRATION

PRÉSENTÉE PAR

MADAME CHLOÉ ROCHE, DIRECTRICE

1 . Notre équipe

Remerciements

J'ai eu la joie de rejoindre l'équipe de Rouen primaire au Premier septembre 2024.

Merci à Isabelle Welcomme de m'avoir recruté, et pour la confiance qu'elle m'a accordée.

Merci également à Lydie Jacquin, de m'avoir également fait confiance, et de m'avoir accompagnée dans la reprise de l'école primaire de Rouen dont elle a assuré l'intérim pendant deux années. Ces conseils furent et sont encore précieux.

Je tiens également à remercier chaleureusement Claire Roche, directrice du secondaire à Rouen. Grâce à elle, j'ai facilement trouvé mes repères à Rouen et au sein de VECV. C'était une joie de faire équipe, d'échanger, de partager nos savoirs et compétences ce qui a permis un fonctionnement fluide et solidaire de notre école.

Nous avons pu travailler ensemble régulièrement sur nos heures de bureaux. Nous sommes retrouvés à l'occasion des formations, réunions, sorties pédagogiques, ce qui est précieux pour garder « une vie d'école » dans nos pratiques plutôt solitaires et éloignées les unes des autres. J'aurais aimé continuer de partager et de créer une continuité de travail pour nos élèves entre le primaire et le secondaire. C'est un grand regret de voir s'interrompre le secondaire de Rouen.

Je profite des remerciements pour saluer la fondation OVE qui gère le CMP Binet de Rouen qui nous accueille, et nous permet de travailler en mettant un bureau à notre disposition, nous permettant aussi de réserver sa salle de réunion si elle est disponible (formation PSSM).

Le primaire : 3 enseignantes expérimentées

Mme Avenel Julie qui travaille pour VECV **depuis 6 ans** Elle a repris le travail en janvier 2025 après un congé maternité. Nous la félicitons pour cet heureux événement.

Actuellement elle travaille à **80% dont 50% rectorat**. Julie s'occupe actuellement de 4 élèves.

Mme Margot Wibaut travaille **depuis 5 ans** pour VECV, actuellement à temps partiel **65% (contrat VECV)**, elle complète son activité libérale d'Orthopédagogue. C'est une enseignante pleine de ressources et de compétences pédagogiques pour nos élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle travaille actuellement avec 4 élèves

Mme Roche Chloé : 50% rectorat 50% VECV. Je consacre 70% de mon temps à l'enseignement avec 5 élèves, et 30 % à la direction de l'école primaire. Enseignante spécialisée en disponibilité de l'éducation nationale.

2. Nos élèves

Élèves	Age	Classe	Depuissoit	Contact VECV	Nbr d'heures	Lieu d'intervention	Code maladie
Y.	9ans	CE2	Janv 25/ 6 mois	Prof libé	3	domicile	3
P.	6 ans	GS	Oct 23/ 1,5 ans	Prof libé	3	domicile	1/3
S.	11 ans	6è ULIS	Janv 23 /2,5 ans	SESSAD	1h30	collège	3
P.	9 ans	CE2	Mars 23/ 2 ans	Famille	3h	domicile	3
M.	10 ans	CM1	Janv 25/ 6 mois	Ensei réf	3h	domicile	3
M.	9 ans	CE2	Mars 25/ 2 mois	Famille	3h	école	3
L.	12 ans	6è ULIS	Nov 24/ 1ans	Ensei Réf	4,5h	domicile	3
C.	7 ans	CP	Janv 25/ 6 mois	Prof libé	3h	école	3
T.	11 ans	CM1	Oct 24/1 ans	Famille	3h	mixte	3
L.	11 ans	CM2	Déc 22/ 2,5 ans	Médical	3h	école	2
N.	13 ans	CM1	09/2019/ 6ans	Ensei réf	3h	domicile	1
U.	10 ans	CM1	05/25/ 1 mois	Famille	1h30	domicile	2
A.	10 ans	CM1	Nov 24/ 1 ans	Famille/ SESSAD	3h	mixte	3

Notre effectif actuel est de 13 élèves. C'est un petit effectif au regard de VECV PARIS mais qui correspond à notre nombre d'enseignantes et peut-être également aux besoins en relation du nombre d'habitants. Cet effectif me permet de rester proche du terrain, ayant les casquettes de directrice et enseignante. Notre antenne Rouennaise est active et vivante.

Voici quelques pourcentages pour comprendre comment se compose notre école.

Répartition par âge de 6 à 13 ans :

6	7	8	9	10	11	12	13
1	1		3	3	3	1	1
7,7%	7,7%	0%	23%	23%	23%	7,7%	7,7%

Majorité d'élèves entre 9 et 11 ans -

Par classe

GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6èU
1	1	0	3	5	1	2
7,7%	7,7%	0%	23%	38,46%	7,7%	15,38%

Correspond à l'âge avec des écarts à cause des maintiens en CM1 notamment

Par durée de scolarisation à VECV

-de 6 mois	6 mois à 1ans	1 à 2 ans	2à 3 ans	Plus de 3 ans
5 élèves	3	1	3	1
38,46%	23%	7,7%	23%	7,7%

Une moitié environs d'inscrits les années passées (poursuite de scolarité), et un quart dans le dernier trimestre 2024/ De nouveaux inscrits avec le retour de congé maternité de Mme Avenel. Pour la rentrée 2025, 4 de nos élèves vont sortir de façon certaine. (Âge/orientation scolaire). Dans les plus jeunes, 7 élèves poursuivent de façon certaines leur scolarité avec VECV, 1 ou 2 sont en attente de solutions (orientation IME).

Mise en relation avec VECV

Ens. Réf.	Profession libé	Famille/bouch à or	SESSAD
3	4	3	3
23%	30%	23%	23%

Les sources de contact sont équilibrées. Nous avons donc 4 types d'entrée en relation avec VECV, par les Enseignants Référents, par les professionnels libéraux (orthopédagogues, orthophonistes, etc.), par le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soin à Domicile) notamment celui des Deux Rives (sésame autisme) avec lequel nous travaillons particulièrement en coordinations pour le suivi des élèves., et également par le « bouche à oreille », résultat d'un travail de fond (publicité, présence sur les salons, et implantation de VECV depuis plus de 10 ans sur la région Rouennaise).

Nombres d'heure d'enseignement donné par VECV

1h30	3h	4h30
2	10	1
15,38%	77%	7,7%

Tous nos élèves sont inscrits dans une école, et bénéficie d'une scolarité à temps partiel. Ils ont tous un dossier MDPH.

La majorité des élèves ont deux prises en charges d'1h30 par semaine par VECV, 2 élèves ont 1h30, un parce qu'il vient d'entrer à VECV en prise de contact pour cette fin d'année, et le second, parce que nous avons dû réduire l'intervention. (C'est un élève qui va sortir en cette fin d'année 6^{ème} Uliss). Les interventions se passaient mal à la maison. Ça se

passé très bien au collège. Cependant le collège n'a pas souhaité nous laisser plus de créneaux car nous rencontrions des difficultés d'emploi du temps.

- La difficulté principale est la coordination des emplois du temps des élèves (en prenant en compte les suivis médicaux extérieurs, la présence des AESH sur temps scolaire) et l'emploi du temps des enseignantes en tenant compte des déplacements.

Lieu de Scolarisation

domicile	école	mixte
7	3	2
53,8	23%	15,38%

Il est intéressant d'avoir la possibilité d'intervenir tant à l'école qu'à la maison.

On se rend compte ici que le domicile reste pour plus de la moitié le lieu d'intervention privilégié. Il est parfois nécessaire d'intervenir à l'école, en totalité ou partiellement. Soit en début de parcours quand l'école a du mal à être partenaire. Cela peut faciliter les échanges, entre professionnels et avec les familles.

Il me paraît important de rester flexible, sachant qu'une intervention à l'école peut soit amener vers une rescolarisation à temps complet, soit au contraire être un temps « tampon » vers une scolarisation à domicile quand l'état de santé de l'enfant se dégrade.

Type de pathologie

1	2	3	4
1	2	10	0
7,7%	15,38%	77%	0%

Nous travaillons principalement avec des enfants atteints de TSA.

Liste d'attente

5 élèves actuellement en liste d'attente. 2 élèves vont entrer pour la rentrée 2025. Les autres élèves bénéficient pour le moment d'une scolarisation complète à l'école. La situation peut être difficile mais pour le moment il n'y a pas d'aménagement du temps scolaire de prévu, donc pas de scolarisation par VECV.

3. Nos partenaires et interlocuteurs privilégiés

1. Les familles : Viennent vers nous, Cherchent des solutions pour leur enfant, Réfléchissent au projet pour leur enfant, Sont notre premier interlocuteur, et notre premier partenaire.

2. Les enseignants référents : Connaissent les situations des élèves en situation de handicap, connaissent le parcours de l'élève et de sa famille, font le lien avec la MDPH, organisent et animent les Équipes de Suivi de Scolarisation.

3. L'école et les enseignants de classe : connaissent l'enfant dans le contexte scolaire, nous permettent d'articuler notre action avec le travail de classe adapté aux besoins éducatifs particuliers de nos élèves.

4. Les partenaires de santé, en SESSAD ou en libéral : les psychologues, ergothérapeutes, éducatrices spécialisées, orthophonistes, psychomotriciens... : Ils nous permettent de croiser nos regards à travers réunion ou échanges mail, pour adapter au mieux notre action auprès de l'enfant.

4. La pédagogie

Nous nous réunissons une fois par mois pour échanger et construire nos pratiques pédagogiques (réflexion et harmonisation de nos bulletins – échanges d'outils et réflexion sur nos postures dans le cas de situation complexe concernant la gestion des comportements de nos élèves).

Nos élèves ont tous des besoins éducatifs particuliers. Nos enseignantes sont aguerries à adapter leur enseignement. Des adaptations sont nécessaires pour permettre aux élèves d'accéder aux apprentissages et de continuer de progresser. Chaque élève bénéficie d'un programme individualisé. Les matières enseignées sont concertées avec l'école de rattachement pour permettre aux élèves d'accéder à tous les apprentissages dispensés à l'école. Les méthodes et les supports sont adaptés en fonction des besoins des élèves. Nous évaluons les élèves et proposons deux bulletins/bilans par an (semestriel). Ces bulletins sont transmis aux familles et aux écoles pour compléter les leurs. Nous participons aux ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation) de nos élèves. Il s'agit bien d'être partenaire dans l'évolution scolaire de nos élèves.

5. Les sorties scolaires et la vie de l'école

Nous avons eu la joie d'organiser les sorties scolaires en coopération avec le secondaire de Rouen (présentation par Claire Roche)

Sortie Cirque Noël / Participation « les cartes de vœux » / Crêpe party / Sortie à l'Atrium de Rouen / New Letter / Sortie de Fin d'année encore en préparation (sortie nature)

6. Les formations

Nous proposons des formations pour permettre à nos enseignants pour continuer d'apprendre et de développer leurs compétences au service de nos élèves.

LE CRANSE : Centre Ressource Autisme Normandie Seine Eure propose des formations spécifiques. Il faut s'inscrire très rapidement, car les formations sont très demandées. Étant arrivée au premier septembre, le choix a vite été limité.

Cependant, en tant que nouvelle enseignante j'ai pu participer à une demi-journée de formation : **Sensibilisation à l'autisme**

2 enseignantes du primaire ont pu participer à un module sur deux journées : **Base de la communication alternative**

Une journée de formation sur le **harcèlement scolaire** a été organisée par le CESA (centre d'enseignement spécialisé à l'hôpital) au CHU de Rouen – (deux enseignantes du secondaires, les deux directrices du primaire (Rouen et Paris) ainsi que la directrice secondaire Rouen)

Toutes ces formations étaient gratuites

Toutes les enseignantes de VECV Rouen, ainsi que Mme Jacquin ont pu bénéficier de deux jours de formation certifiantes payées par VECV : **PSSM (premier secours en santé mentale) module jeune**. Cette formation était demandée depuis un moment et a été organisée avec succès par Mme Claire Roche.

Toutes les enseignantes bénéficient également de 4 rendez-vous annuels en GAP (Groupe d'Analyse des Pratiques).

7. La direction, c'est aussi...

Pour conclure, je voudrais évoquer le travail de « terrain ».

Des contacts réels (qui impliquent parfois des déplacements) ou téléphoniques avec des familles ou partenaires pour des élèves qui ne seront finalement pas inscrit (d'autres solutions sont trouvées ou ne rentrent pas dans notre périmètre géographique d'intervention...). Pour autant, VECV a existé un moment dans leur parcours comme une solution possible. Nous participons de cette façon également au cheminement difficile des familles dans l'accompagnement de leurs enfants.

Du temps de représentation, de présence et d'échange sur le salon des parentalités ou le salon autisme (avec Claire Roche - secondaire).

Bien évidemment, le temps d'échange et de réunion avec le bureau et le temps administratif de gestion de l'intranet, des déclarations mensuelles, etc. (j'en profite pour glisser un dernier merci à tous ceux qui m'ont accompagné dans ces tâches salariés et bénévoles).

Lydie Jacquin (direction/administration), Véronique Bourdin (secrétariat/administration), Odile Sempere (gestion administrative), Olivier Solliliage, Patrick Daubet (informatique), Françoise Authier (intranet).

Un dernier remerciement pour notre nouvelle équipe de Bureau et sa présidente Mme Marcé Sylvie pour cette année de travail ensemble.

L'ACTIVITÉ DU COLLÈGE DE ROUEN ET AGGLOMÉRATION

PRÉSENTÉE PAR

MADAME CLAIRE ROCHE, DIRECTRICE

1-L'ÉQUIPE DU COLLÈGE DE ROUEN

L'équipe est stable et expérimentée. Les 5 enseignantes de français, Virginie Rihal (5h) et Claire Roche (6h), d'histoire géographie EMC, Laurence Marcou (3h), d'anglais, Ophélie Noel (9h) et de mathématiques, Céline Batisse (14h) sont en poste depuis plusieurs années entre 3 et 7 ans).

Le CDD d'une enseignante de français (5h) l'année dernière n'a pas été renouvelée.

En 2024-2025, ce sont 37 heures d'enseignement par semaine qui ont dispensées au domicile des élèves et plus rarement dans leur établissement scolaire (contre 42,5 h en 2023-2024)

Anne Vincent, neuropédiatre bénévole a pu consacrer une demi-journée par mois à étudier des dossiers d'inscription, à rencontrer des familles et à préciser, au regard des troubles les adaptations à mettre en place et la posture à adopter.

2- RETOUR SUR LA FIN DE L'ANNÉE 2023-2024

Pour mémoire, 18 élèves ont été inscrits en 2023-2024.

L'année 2023-2024 s'est terminée avec une journée sportive qui a permis de rassembler plus d'une dizaine de collégiens et de nombreux parents d'élèves de 3^{ème} tous heureux de franchir une étape.

10 élèves de 3^{ème} étaient scolarisés à VECV et 7 d'entre eux ont pu décrocher un diplôme.

- 4 élèves de 3^{ème} ont obtenu leur brevet

-1 élève a obtenu son brevet et son CFG

- 2 élèves ont obtenu leur CFG

Tous ont obtenu l'affectation demandée : 50 % des élèves de 3^{ème} ont rejoint un lycée général et technologique, 40 % un lycée professionnel pour y suivre un CAP ou une seconde professionnelle.

Un élève de 6^{ème} a pu rejoindre sa classe d'inclusion en septembre.

3-LES ÉLÈVES

- **Effectif**

En 2024-2025, 14 élèves (dont 8 nouveaux) ont été inscrits. Les 6 élèves réinscrits sont suivis depuis 4 ans (2 élèves) , 3 ans (1 élève) et 2 ans (3 élèves).

Les enseignantes se déplacent dans un rayon de 40 kms autour de Rouen. 13 élèves habitent en Seine Maritime et 1 élève dans l'Eure.

- **Origines des demandes**

Pour 50 % des élèves, l'origine de la demande est médicale ou médico-sociale (CMP, SESSAD, médecins libéraux, rééducateurs). Pour 30 % d'entre eux, la demande provient des établissements scolaires (équipe éducative) et 20 % les familles nous sollicitent directement par le bouche à oreille ou grâce à des recherches sur internet.

- **Profils d'élèves**

- **Pathologies ou troubles**

Type 1	Maladie invalidante	1 élève (10 %)
Type 2	Troubles dys sévères	3 élèves 20 %)
Type 3	TSA et troubles du comportement	7 élèves (50 %)
Type 4	Dépression- Refus scolaire anxieux	3 élèves (20 %)

11 élèves ont une reconnaissance MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et 3 élèves ont un PAI (projet d'accueil individualisé). Tous bénéficient d'aménagements dans leur établissement scolaire.

- **Impacts sur la scolarité**

Les élèves pris en charge sont en rupture scolaire (2 élèves) faute de dispositif adapté ou en attente d'un dispositif. D'autres présentent un risque de décrochage (3 élèves) : le rôle de VECV est de permettre maintenir les apprentissages, le statut d'élève, et de travailler l'estime de soi en vue de favoriser l'inclusion scolaire et sociale.

Pour les autres, très souvent avec un TND (trouble du neurodéveloppement), il s'agit de prendre en charge une ou deux matières dans lesquelles ils sont en difficulté pour proposer une progression et des supports adaptés à leurs besoins. La prise en charge par VECV leur permet de gagner en confiance, de réduire la fatigabilité et la surcharge cognitive / ou émotionnelle qui pourraient les conduire au décrochage.

Pour les ¾ de nos élèves, l'école est anxiogène.

4 - SCOLARITÉ

- **Types de scolarité et conventionnement**

Cette année, il ne nous a été possible, pour la prise en charge des nouveaux élèves, de ne conventionner qu'avec les établissements privés sous contrat.

9 élèves suivent une scolarité partagée avec un établissement privé sous contrat, 4 élèves (déjà inscrits en 23-24) avec un établissement public. 1 élève est inscrit exclusivement à VECV.

- **Les niveaux de classe et le nombre d'enseignements :**

Tous les niveaux sont représentés : 6^{ème} (1 élève) 5^{ème} (3 élèves), 4^{ème} (4 élèves) et 3^{ème} (6 élèves)

Au collège de Rouen, ce sont 4 enseignements qui sont proposés aux élèves (français, mathématiques, histoire géographie éducation morale et civique, anglais) à raison d'1h 30 ou 2h par semaine selon les enseignements et les niveaux de classe :

8 élèves suivent 1 enseignement
2 élèves suivent 2 enseignements
4 élèves suivent 3 enseignements

Nombre d'heures par élève

1,5 H	2H	3 H	3,5 H	5 H	5,5H
5 élèves	2 élèves	1 élève	2 élèves	2 élèves	2 élèves

A noter que seuls 4 élèves, sur les 13 élèves en scolarité partagée, suivent l'intégralité des autres enseignements obligatoires dans leur établissement.

- **Présentation aux examens ;** 3 élèves de 3^{ème} vont passer le brevet (général ou professionnel) et 2 autres le CFG (de formation générale qui valide un niveau de cycle 3 : fin 6^{ème})
- **Risque de suspension de l'activité du secondaire de Rouen : quelles perspectives pour les élèves ?**

5 élèves de 3^{ème} vont pouvoir rejoindre un lycée professionnel ou général. Un autre poursuivra sa scolarité en instruction en famille.

1 élève va intégrer un dispositif ULIS

3 élèves pourront faire une demande APADHE.

4 élèves avec une reconnaissance MDPH suivis en français et / ou en anglais qui tirent vraiment profit de l'enseignement en relation duelle vont devoir rejoindre leur classe d'inclusion prématurément.

Liste d'attente

A noter que 6 élèves sont sur liste d'attente. Ce sont principalement des élèves qui manifestent un épuisement ou un trouble anxieux généralisé . Certains ont eu un diagnostic TSA tardif et ont un dossier MDPH en cours de traitement, d'autres sont en cours de diagnostic TSA.

5- LE SUIVI PÉDAGOGIQUE

Les enseignantes respectent les programmes de l'éducation nationale et le socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

- **Elles réalisent des cours sur mesure et utilisent des outils adaptés variés.**

L'anglais reste une matière généralement très compliquée pour nos élèves, notamment pour ceux qui ont des troubles dys. L'outil informatique est un levier pour les apprentissages, grâce à l'espace collaboratif One note doté d'une synthèse et d'une dictée vocales, à des applications interactives telles que Wordwall, learning apps, quizlet, quizinière qui favorisent la motivation, la mémorisation, et l'attention des élèves.

Des jeux de cartes à manipuler sont également utilisés pour réactiver régulièrement le vocabulaire de manière ludique. L'accent étant mis sur l'acquisition du vocabulaire

- **Les réunions mensuelles et les conseils de classe** permettent d'échanger sur les bonnes pratiques et de percevoir l'enfant dans sa globalité pour mieux l'accompagner.
- **Au cours des réunions éducatives dans les établissements scolaires**, avec les professionnels de la rééducation et/ ou avec les familles , les objectifs et les adaptations sont réévalués de manière collégiale.
- **Un rendez-vous bilan a lieu chaque trimestre avec les familles et la directrice.**
- Les différentes formations enrichissent les compétences des enseignantes qui ont suivi 4 séances d'analyse de la pratique avec un coach, en visioconférence. Elles ont bénéficié d'une journée d'information sur le harcèlement organisé par le CESAH au CHU de Rouen (Centre d'Enseignement Spécialisé A l'Hôpital) ainsi que d'une formation de deux jours sur les premiers secours en santé mentale, module jeunes.

6-SORTIES SCOLAIRES ET LIEN AVEC LES FAMILLES

Plusieurs sorties scolaires et moments de convivialité ont réuni les élèves, les enseignantes et les familles du primaire et du collège :

- décembre : spectacle du cirque Medrano à Rouen
- mars : crêpe partie et jeux de société
- avril : visite Rouen à la « découverte de l'héritage du Moyen Age» pour les élèves de 5^{ème}
- mai : exposition à l'Atrium de Rouen « Océan, plongée insolite en Normandie »
- Fin juin : sortie plein air

La newsletter semestrielle, envoyée aux familles, comporte des témoignages et des travaux d'élèves, ou d'anciens élèves, et diverses informations relatives à la vie de l'école.